



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.—
 . . . 6 mois » 3.—
 Etranger . . . 1 an » 10.—
 . . . 6 mois » 5.50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9⁰¹ 12²⁷ (d. j. f. 15⁵⁰) 15⁴⁶ 20¹⁷ BULLE, dép. 5⁴⁵ 10⁵⁰ 13⁰⁵ (13⁴⁰) 17⁵⁵

ANNONCES

Canton de Fribourg . . . 20 cts.
 Suisse 25 »
 Etranger 30 »
 Annonces mortuaires
 et rétractations . . . 30 »
 Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas,
 S. A. suisse de publicité
 (Cercle catholique, 1er étage)

Grand Conseil.

Session ordinaire de mai.

Séance de vendredi 6 mai (suite).

Le Grand Conseil a nommé membres de la commission de la loi sur l'initiative et le referendum et sur l'élection du Conseil d'Etat par le peuple : MM. Robert Weck, Chatagny, Paul Morard, Glasson, Bartsch, Grand, Kælin, Oscar Genoud et Bæriswyl.

Justice, cultes, communes et paroisses.

Personnel et frais généraux, 74,349 fr. 75 c.; Tribunal cantonal, 94,686 fr. 32 ct.; ministère public, 24,300 fr.; tribunaux d'arrondissements, 115,645 fr. 65 c.; justices de paix, 42,415 fr. 05 c.; procès civils, 314 fr. 90; défense d'office civile, 35 fr.; personnel des communes et paroisses, 20,100 fr.; subsides et contributions, 16,395 fr. 50.

M. Gulknecht fait observer que l'on aurait pu augmenter les traitements des huissiers.

M. Perrier déclare que l'on tiendra compte de ce desideratum.

Séance de samedi 7 mai.

Les comptes du Technicum (recettes et dépenses 170,236 fr.), de l'assurance contre l'incendie, de la caisse d'assurance du bétail sont adoptés sans remarques importantes.

M. Savoy donne des explications intéressantes sur les remèdes relatifs à la fièvre aphteuse et surtout sur les sérums employés pour lutter contre cette maladie.

M. Charles Chassot dépose une motion demandant à interpeller le Conseil d'Etat aux fins de connaître les raisons pour lesquelles les bois et le ciment destinés à la construction du pont de Pérolles sont fournis par des maisons étrangères au canton.

Cette motion sera développée lundi. Après avoir adopté les comptes du Technicum et ceux de l'assurance contre l'incendie, nos députés ont discuté les comptes sur l'assurance du bétail et ceux de 1919 et 1920 sur la fièvre aphteuse. Il serait intéressant de constater combien cette discussion, renvoyée de session en session, a coûté à l'Etat, comme jetons de présence.

Au 31 décembre 1920, la caisse d'assurance du bétail bouclait par un déficit de 4,589,771 fr. C'est certainement un chiffre fort respectable. Dans le détail des frais, nous voyons figurer 160,276 fr. sous la rubrique « vacations aux vétérinaires, inspecteurs du bétail, préfectures, etc. ». Les frais de surveillance ont atteint 35 mille francs, dépense considérable. Les achats de matières désinfectantes ont été de 191,462 fr. En un mot, mis à part les indemnités aux propriétaires, l'administration a coûté la belle somme de 800,600 fr., ce qui fait le dixième des dépenses. Ce poste

a donné lieu à de nombreuses critiques très justifiées.

Espérons que l'on tirera une leçon profitable de toutes ces discussions et que si le fléau de la fièvre aphteuse devait à nouveau ravager le pays, on saura parer à toutes éventualités, puisque l'on est en face d'une expérience qui a coûté cher, mais dont on pourra tirer profit.

Séance du lundi 9 mai.

Caisse de retraite des fonctionnaires.

On se souvient qu'à la session de mars le Grand Conseil avait voté l'entrée en matière sur le projet de loi instituant une caisse de prévoyance des fonctionnaires et employés de l'Etat. Il avait en outre chargé une commission de faire une refonte complète du projet, de façon à alléger la subvention fournie par la caisse de l'Etat.

Lundi matin, nos députés ont repris l'examen de la loi et après une discussion de deux heures, ils ont renvoyé la votation du premier article à mardi.

Il faut bien dire qu'une grande indécision flotte sur le projet et peut-être que notre assemblée législative se laisse un peu trop influencer par les opinions des bénéficiaires qui sont partagées. Il paraît que les nombreuses pétitions reçues n'ont pas abouti aux fins voulues par les requérants.

Le Conseil d'Etat avait été bien inspiré en instituant dans son projet que la caisse de prévoyance engloberait tous les fonctionnaires cantonaux : Chancellerie, instituts d'éducation, instituteurs, gendarmes. Mais devant les desiderata des gendarmes, des instituteurs, des employés des régies, la commission a modifié de fond en comble le projet et propose actuellement l'institution d'une caisse de prévoyance pour les fonctionnaires et employés de l'administration cantonale.

D'autre part, M. A. Morard a proposé une troisième modification en ce sens que les autres caisses qui n'entreraient pas dans le cadre de la loi devaient être harmonisées avec la loi qui sera votée.

Nous voilà donc en face de trois conceptions différentes. Pour les deux premières, une justification financière est faite; pour la troisième elle n'existe pas.

Voilà donc nos députés obligés de trancher le nœud gordien de la question.

M. Dagnet faisait observer que nous devrions examiner l'état de nos finances. Bien que les comptes bouclent par 95,000 fr. de boni, c'est en réalité un déficit d'un million sur lequel il faut tabler.

Quelques députés de la campagne se sont fait les porte-paroles du mécontentement des citoyens qui sont

d'accord en principe avec la loi, mais à condition qu'elle coûte le moins possible à la caisse de l'Etat.

Par contre, M. Zimmermann estime qu'il est juste que l'Etat collabore d'une manière effective à la caisse alors que le Grand Conseil ne marchandait nullement ses deniers à l'agriculture.

M. Glasson est pour l'égalité entre tous les fonctionnaires. Il veut que les instituteurs et gendarmes bénéficient au même titre que les autres employés des avantages d'une caisse de prévoyance.

M. Gulknecht abonde aussi dans ces idées.

M. Weck promet la refonte du règlement de la caisse de retraite des gendarmes et une plus grande subvention de l'Etat.

M. Joye veut l'autonomie des caisses de régies pour favoriser les hommes compétents, ce à quoi M. Morard répond que les employés de l'Etat ont besoin d'une formation pour le moins équivalente si ce n'est supérieure à celle des fonctionnaires des régies.

Enfin la discussion en est restée là et sera reprise mardi.

NOUVELLES SUISSES

Recettes douanières. — Les recettes des douanes pour les quatre premiers mois de cette année accusent une diminution de deux millions et demi de francs sur la période correspondante de l'année précédente. Ce n'est que le seul avantage des restrictions des importations!

Crédits supplémentaires. — Le Conseil fédéral soumet à l'assemblée fédérale une première série de demandes de crédits supplémentaires : Pour le compte administration, nouveaux crédits 13,312,131; report de crédits 6 millions 861,032; crédits de régies pour autant qu'ils affectent le compte administration 1,125,677 fr. Les sommes demandées pour les exploitations en régies s'établissent ainsi : reports 20,080,322; nouveaux crédits 10,393,250; nouveaux crédits demandés pour le compte capital 1,275,989.

Le chômage. — Durant la semaine passée, le chômage a encore augmenté par suite de la crise qui s'est aggravée dans l'industrie horlogère. Le nombre des chômeurs atteint 150,481, soit 7158 de plus que la semaine précédente. Sur ce nombre, on compte 51,111 ouvriers chômeant complètement, et 99,370 partiellement.

L'abus du protectionnisme. — Le rédacteur du supplément économique du Times écrit ce qui suit au sujet des limitations d'importations décidées par M. Schulthess :

« Les pays étrangers, à la longue, éprouveront quelque répugnance à

accepter des montres, des broderies, des soieries, et des machines suisses, si la Suisse ferme elle-même ses portes à leurs produits. Du moment que la petite Suisse, avec son sol montagneux, ne peut nourrir sa population de près de 4 millions d'habitants avec son agriculture, il ne lui reste plus qu'à recourir à l'expédient indiqué par le professeur Laur, à savoir l'émigration! »

Viège-Zermatt. — Le service régulier a été repris sur le chemin de fer Viège-Zermatt à partir de lundi de Pentecôte, soit le 16.

Genève. — Pour des logements. — Le Conseil d'Etat a approuvé un projet ouvrant, à l'Etat de Genève un crédit de 1,016,580 fr. pour des subventions cantonales tendant à atténuer la pénurie des logements en favorisant la construction de bâtiments.

St.-Gall. — Mort accidentelle d'un chasseur. — M. Boniface Rütt, cultivateur, qui était parti chasser des oiseaux dans la campagne, a reçu dans la tête la charge de son propre fusil, partie on ne sait comment. La mort a été instantanée.

A L'ETRANGER

BELGIQUE

La journée de 8 heures.

Le Sénat a voté par 83 voix contre 5 le projet de loi instituant la journée de 8 heures et la semaine de 48 heures, avec un amendement déclarant que le roi peut suspendre l'application des limitations dénoncées et prévues par la présente loi en cas de guerre ou d'événement présentant un danger pour la sécurité nationale.

La crise minière anglaise. L'opinion du premier ministre.

M. Lloyd Georges a déclaré qu'il faut considérer la grève des mineurs comme un mouvement révolutionnaire; on ne peut pour le moment dire s'il n'est pas alimenté par de l'argent étranger. Le gouvernement surveille l'affaire de très près et interviendra avec la dernière rigueur lorsque cela sera prouvé. Pour enrayer le mouvement révolutionnaire, le gouvernement n'hésitera pas à inviter la Chambre des Communes à voter de nouvelles lois correspondantes. Mais M. Lloyd Georges a confiance : la majorité du peuple anglais résistera aux offres des bolchévistes.

FRANCE

Deux accidents de chemins de fer.

L'express Paris-Toulouse a déraillé dans la nuit de samedi à dimanche, près de Limoges. Il y a quatre morts et quatorze blessés.

Un second accident, provoqué par l'encombrement de la ligne de Périgord,

guez sur laquelle on avait tenté de dériver tout le trafic à la suite du déraillement de l'express Paris-Toulouse, s'est produit à la Bachelierie. Il y a eu 7 morts et 33 blessés.

RUSSIE

Pas de pain à Pétrograd.

Aucune ration de pain n'a été distribuée à Pétrograd depuis huit jours. Un long cortège religieux a parcouru les rues lundi; la plus grande partie de la population s'y est jointe, obligeant les spectateurs bolchévistes à se découvrir au passage du cortège. Des automobiles blindées et des patrouilles furent envoyées pour disperser la foule, mais la population désarma les patrouilles et plusieurs soldats furent tués.

LA HAUTE-SILÉSIE

Le problème du partage.

Les journaux italiens relèvent avec plaisir que, selon les dernières dépêches d'Oppeln, le fait accompli ne s'est pas produit en Haute-Silésie.

Le « Corriere della Sera », parlant du conflit existant entre le point de vue français et le point de vue anglais constate que l'Italie cherche un chemin de conciliation, mais dans une forme qui donnerait presque complète satisfaction aux aspirations polonaises, c'est-à-dire l'attribution à la Pologne de la région minière haut-siléusienne. Le journal ne trouve pas cette solution favorable et invite le gouvernement de Rome à expliquer à l'opinion publique les motifs qui lui conseillent une telle solution au lieu d'adopter le point de vue anglais.

GRUYÈRE

Nécrologie. — La belle vallée de Charmey vient d'être plongée dans le deuil par la perte de deux de ses meilleurs enfants, en les personnes de M. Joseph Ruffieux, buraliste postal, à Crésuz, et de Monsieur Raymond Rime, syndic de Charmey, le premier décédé jeudi, et le second vendredi.

Une foule émue, composée de parents, d'amis, de collègues, de nombreuses délégations de sociétés avec leur bannière, entre autres la Société des Employés postaux, le Cercle libéral-démocratique de Charmey, le Cercle des Arts et Métiers de Bulle, la Société de chant de Châtel-Crésuz, la Société de tir de Cerniat, accompagnait au champ du repos, dimanche après midi, la dépouille mortelle de M. Joseph Ruffieux, buraliste postal à Crésuz.

Depuis vingt-quatre ans, le défunt remplissait ces fonctions d'une façon exemplaire.

Époux et père modèle, il éleva une belle famille qui met en honneur ses nobles traditions de travail.

Le défunt était très dévoué aux affaires de sa chère cité de Crésuz; il était membre du Conseil communal depuis de très nombreuses années.

En politique, il appartenait au parti libéral-radical.

D'un caractère franc, M. Ruffieux était une de ces bonnes figures que l'on aime à rencontrer. Il s'en va à l'âge de 63 ans, après une carrière très bien remplie.

Nous présentons à sa famille, nos respectueuses condoléances et l'expression de toute notre sympathie.

M. Raymond Rime, le sympathique syndic de Charmey, a été emporté à la fleur de l'âge.

Toutes craintes d'une pneumonie contractée il y a quelques semaines semblaient avoir disparu, lorsque, vendredi après midi, une hémorragie vint mettre une fin aussi tragique qu'inattendue à cette jeune existence.

Excellent citoyen, d'une grande affabilité doublée d'un bon cœur, M. Rime s'était acquis la sympathie générale. D'un dévouement illimité, il mettait toutes ses forces au service de sa famille et de sa chère commune. Son intelligence supérieure, sa clairvoyance et sa haute compétence dans les affaires l'ont fait hautement apprécier.

En politique, M. Rime était foncièrement radical. Notre parti perd en lui un citoyen de haute valeur sur lequel il fondait encore de grandes espérances.

Aussi, le pays a fait dimanche de dignes funérailles à ce bon citoyen. Un cortège imposant d'environ cinq cents participants, parmi lesquels les Sociétés de Musique et de Chant de Charmey, le Cercle Démocratique de Charmey, de fortes délégations du Cercle des Arts et Métiers de Bulle et du Cercle Démocratique de Cerniat, la Société des employés postaux, diverses notabilités, de nombreux parents, amis et connaissances, quitta le domicile mortuaire et traversa le village pour se rendre à l'église, aux sons lugubres de la Marche funèbre de Chopin, très bien exécutée par la Musique de l'endroit. Les cérémonies d'usage terminées, le cortège se rendit enfin au cimetière. Après l'absoute, la Musique exécuta encore deux morceaux de circonstance en signe d'adieu; les bannières présentes, habillées de crêpe, rendirent les derniers honneurs au défunt; tous les participants firent de même. Puis, la foule émue se retira, rétablissant la solitude dans ce champ de repos.

Et maintenant, il repose dans cette belle vallée de Charmey, ce citoyen que tous nous regrettons.

Cette terre de saine liberté lui sera certes légère.

Que sa tendre épouse, son cher fils, et toute la parenté qui déplorent la perte de celui qui fut pour eux un époux, un père et un parent aimé veuillent bien recevoir ici toutes nos sympathies et nos respectueuses condoléances.

Céciliennes gruyériennes.

C'est hier, lundi, qu'a eu lieu en notre ville la dixième réunion des Céciliennes gruyériennes. Le soleil a bien voulu prêter son concours à la réussite de cette fête des chanteurs.

Ainsi que le prévoyait le programme, à neuf heures du matin eut lieu la répétition générale à l'église paroissiale. A dix heures et demie, commençait la messe à quatre voix de Bruno Stein. M. Perriard, rév. curé de Vallorbe, tient l'orgue, pendant que M. Biemann, rév. curé de Crésuz, dirige. La section de Crésuz, la moins nombreuse, chante le propre de la messe. Elle s'en tire tout à son honneur. M. Raboud, ancien curé de Sivi-riez, prononce le sermon de circonstance. Il indique le rôle des Céciliennes, qui est de chanter la gloire de Dieu et pour l'édification des fidèles.

A midi, un banquet, excellemment servi par M. Gaillard, hôtelier, assisté de M. Stucky, propriétaire du Café Fribourgeois, à Bulle, réunit chanteurs et invités dans la grande salle de l'Hôtel Moderne.

Les sociétés de chant d'Estavanens, Grandvillard, La Roche et Montbovon se font tour à tour applaudir par de belles productions. M. Henri Demierre est acclamé major de table, fonctions qu'il remplit avec brio.

M. l'abbé Richoz, président de la Cécilienne gruyérienne ouvre la partie oratoire. Il souhaite la bienvenue à tous et remercie toutes les autorités, sociétés et personnes qui ont contribué à la pleine réussite de la fête de ce jour. L'orateur trouve un bon mot pour chacun. Il lève son verre aux Céciliennes et à tous ceux qui ont fait preuve de bienveillance à leur égard.

L'assemblée entonne un « Qu'il vive » en son honneur.

M. Lucien Despond, syndic, remercie les Céciliennes de la Gruyère de l'aimable invitation et M. Richoz de ses aimables paroles à l'égard du Conseil communal. Il est heureux de la concorde qui règne entre les sociétés philharmoniques du district. Il félicite les Céciliennes d'avoir choisi Bulle comme lieu de leur fête. Au nom de la Commune de Bulle, il offre des vins d'honneur.

M. Gaudard, préfet de la Gruyère, en ami des Céciliennes, fait ressortir le noble but du chant.

M. Kalin, président cantonal, remercie M. l'abbé Richoz de l'invitation au Comité cantonal des Chanteurs fribourgeois; il exprime sa satisfaction des progrès constatés dans l'exécution du matin. Il prêche l'union plus étroite entre les chanteurs.

A deux heures, le cortège se reforme pour se rendre à l'église où, dans l'ordre du programme, a lieu le concours des sections.

Puis, les participants retournent à l'Hôtel Moderne où doit se clôturer la partie officielle de la fête.

M. l'abbé Richoz donne lecture de télégrammes de félicitations de M. l'abbé Bovel, professeur à Hauterive, et de M. Bise, doyen de Vuisternens, empêchés de participer à la fête.

M. Delatena, président du Tribunal, en quelques paroles bien senties, exalte l'art du chant. MM. Perriard et Hug experts, félicitent les chanteurs des progrès réalisés.

M. Edouard Glasson adresse quelques bonnes paroles au nom des Bullois.

Les sociétés qui ne se sont pas produites au banquet donnent des productions très réussies et la fête se termine par un chant de circonstance très bien exécuté par les vaillants chanteurs de Grandvillard et suivi par le morceau toujours aimé *Hommage à la Suisse*, exécuté par le Corps de Musique, de la fête, et accompagné par toute l'assistance.

Ce fut, en somme, une belle fête dont les participants garderont un agréable souvenir.

Recensement du bétail. — Voici le résultat du recensement du bétail opéré le 21 avril dernier dans le district de la Gruyère :

1205 chevaux, 89 mulets, 14 ânes, 19.359 pièces de bétail bovin, 5254 porcs, 1.949 moutons, 3.534 chèvres, 30.067 poules et 57 oies et canards.

Voici le résultat du recensement pour la commune de Bulle : 130 che-

vaux, 8 mulets, 1629 pièces de bétail bovin, 427 porcs, 153 moutons, 59 chèvres, 2474 poules et 21 oies et canards.

Concerts. — Le temps favorable du matin a permis dimanche au Corps de Musique et au Corps des Cadets de la Ville de nous offrir un beau concert au kiosque. Aussi, un nombreux public a manifesté sa satisfaction par de chaleureux applaudissements après chaque audition. Merci à nos braves musiciens.

— Et le soir, nos vaillants chanteurs de la Chorale, par leur répétition générale des chœurs en vue de la fête de chant de Lausanne, nous ont fait passer une charmante soirée.

Les quatre premiers chœurs du programme, très bien donnés, ont beaucoup plu.

Le morceau imposé, *Soir d'automne*, est une belle œuvre, féconde en difficultés musicales. A part quelques petites fautes que les répétitions de cette semaine feront disparaître, on peut certainement dire que ce morceau a été très bien interprété.

Et enfin, le morceau de choix, *Sur les bords du Rhin*, comme le précédent, a dû demander à nos chanteurs une immense somme de travail. Il est d'un grand effet et notre chorale a bien les éléments nécessaires pour rendre d'une façon grandiose un chœur de ce genre. Encore un petit effort et ce sera excellent.

Et, dans quelques jours, chers chanteurs, vous irez cueillir sur les bords riants de ce bleu Léman, les lauriers qui couronneront vos efforts.

Vivement émus, Madame Vve Jos. RUFFIEUX, dépositaire postal, et ses enfants, à Crésuz remercient bien sincèrement la Société des Employés Postaux, section de Fribourg et celle de la Gruyère, la Société des buralistes Postaux, section de la Gruyère, ainsi que les nombreux collègues, MM. les fonctionnaires postaux de Bulle et Fribourg, le Cercle des Arts et Métiers de Bulle, le Cercle libéral-démocratique de Charmey, la Société de chant de Châtel-Crésuz, la Société de tir les jeunes patriotes de Cerniat, les autorités communales et paroissiales, ainsi que toutes les personnes, parents, amis et connaissances qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le deuil si cruel et douloureux qui vient de les frapper en la personne de leur très cher époux et père.



Madame Raymond RIME et son fils, à Charmey
Madame Nicolas RIME, Monsieur Florian RIME, Monsieur Constant RIME, Monsieur Robert RIME, Madame et Monsieur James GLASSON-RIME et leurs enfants, Monsieur Louis RIME et les familles alliées ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Raymond RIME, Syndic

leur cher époux, père, fils, frère et parent, décédé chrétiennement le 13 mai 1921, à l'âge de 36 ans.

L'enterrement a eu lieu à Charmey, dimanche 15 mai, à 4 heures après midi.



Le Conseil communal de Charmey
a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Raymond Rime
Syndic

survenu le vendredi 13 mai.
L'ensevelissement a eu lieu dimanche 15 mai.

La Soc
a le pénible
membres de
ver en la pe
Monsie
L'ensevel
15 mai.
Gra
Le sous
mardi
son domic
chevaux de
vèlles, de
2 génisses
de l'année
Ce bétai
bétail de s
On c
soire,
VO
marque C
être utilis
pour de s
situé au
Sionge, c
entrep
S'adres
Bulle.
Grand
R
doye
Les bill
M. Torri
Le sous
mar
Répar
accuso
Se rec
A
Nouv
A. S
Sé
Familie
de 4 à 10
complète,
chalet ou
2 chambre
semaines
sous : Car
sanne.

†
La Société de Tir de Charmey
 a le pénible devoir de faire part à tous ses membres de la perte qu'elle vient d'éprouver en la personne de
Monsieur Raymond RIME
 Syndic.
 L'ensevelissement a eu lieu le dimanche 15 mai.
 LE COMITÉ.

†
Conseil paroissial de Charmey.
 Nous avons le profond regret de faire part du décès de
Monsieur Raymond RIME
 Syndic.
 L'ensevelissement a eu lieu le dimanche 15 mai.

†
Le Cercle Démocratique de Charmey
 a le regret de faire part du décès de son dévoué membre
Monsieur Raymond RIME
 Syndic.
 L'ensevelissement a eu lieu dimanche 15 mai.

†
La Société de Musique de Charmey
 a le profond regret de faire part du décès de
Monsieur Raymond RIME
 Syndic
 Membre passif.
 L'ensevelissement a eu lieu le dimanche 15 mai.

Grande mise de bétail.

Le soussigné exposera en vente par voie d'enchères, le **mardi 24 mai, à 1 heure** de l'après-midi, devant son domicile (en Sallaz), à **Prez-vers-Noréaz**, 3 bons chevaux de trait, 12 mères-vaches reportantes ou fraîches vélées, dont 5 rouges et 7 pie-noires, 4 génisses de 2 1/2 ans, 2 génisses de 1 1/2 an, rouges, et 2 boufs noirs et 6 veaux de l'année.
 Ce bétail a été en grande partie alpi et le pie-noir est du bétail de syndicat.
 L'exposant : **GENILLOUD Jean.**

On céderait faute d'emploi, à un prix dérisoire,
voiture automobile française
 marque C. E. M., en parfait état, à 2 ou 4 places, et pouvant être utilisée comme camionnette. A la même adresse
à louer
 pour de suite ou date à convenir, un **local spacieux** situé au bord de la chaussée, dans immeuble rue de la Sionge, **comme garage** (place pour 2 à 3 voitures), **entrepôt ou atelier.**
 S'adresser à **André Bochud, constructeur, Bulle.**



71
 Téléphone

Grande salle de l'Hôtel-de-Ville, à Bulle
Samedi 21 mai, à 8 1/2 h.

RÉCITAL Paul Robert

doyen du Théâtre Impérial de St-Petersbourg.
POÉSIE — PROSE — THÉÂTRE
 Les billets à 1 fr. 60 et 1 fr. 10 (taxe comprise) sont en vente chez **H. Torriani**, au Café de l'Hôtel de Ville.

Le soussigné informe le public qu'il s'est établi
 aux **Ponts de Vaulruz** comme
maréchal-ferrant et mécanicien.
 Réparations en tous genres de machines agricoles : accessoires et pièces de rechange.
 Se recommande. **Joseph Bertherin.**

Appareils photographiques.
 Nouveau choix — Nouveaux prix.
 Demandez le catalogue gratuit.
A. Schnell, 9, Pl. St-François, Lausanne.

Séjour d'été.
 Famille de 2 pers. et 3 enfants de 4 à 10 ans, cherche pension complète, éventuellement petit chalet ou appartement meublé de 2 chambres et cuisine. Durée six semaines environ. Offres avec prix sous : Case Gare 7206, Lausanne.

A vendre
2 porcs
 de 7 mois, un gros char de travail, cassien de 16 lignes, et une bicyclette « Torpédo », état de neuf.
 S'adresser à **Adolphe Ecofey, Villars sous Mont.**

On placerait à la montagne pour 2 1/2 mois un
bon taureau
 pie rouge de 2 ans.
 S'adresser à **Aug. Morand, au Carry, Bulle.**



En vente dans toutes les pharmacies, drogueries et bonnes parfumeries.
 Le paquet, 30 ct. — Fabricant : **Uhu, S. A., Bâle.**

Commune de Broc.
 La commune de Broc met en soumission les travaux de réparation à effectuer à une partie de la toiture du chalet des Grosses Selernes.
 Les soumissions sont à adresser par écrit au Bureau communal, d'ici à **lundi 23 courant, avant 8 heures du soir.**
 Pour tout renseignement, s'adresser au Secrétariat communal, Broc, le 10 mai 1921.
 Par ordre : **Secrétariat communal.**

Occasion unique.
 Superbe torpédo Italo d'avant guerre, complètement révisé, 7 places, lumière et démarrage électrique, transformable en camionnette, prix dérisoire, à enlever de suite.
Farnetti, rue du Môle, 34, Genève.

ON DEMANDE de suite une fille de la campagne comme **apprentie-repasseuse.**
Mme GREMOUD, repasseuse.

Machines à bois
A VENDRE à bas prix :
 2 jolies scies à ruban, 1 raboteuse-dég., 1 rab., 1 dég., 1 scie, 1 tonpie, 1 ponçuse, etc.
C. FÉLIX, Boulv. Grancy, 8, Lausanne. Tél. 46.93.

A vendre
2 beaux béliers
 de 5 mois, race Oxford, pour l'élevage, chez **Jules Dématraz, au Pissot, Broc.**

MOTEURS
A vendre à bas prix, disponibles :
 10 moteurs électriques de 1 à 30 HP., 4 moteurs à essence de 3 à 12 HP.
C. FÉLIX, Bd Grancy, 8, Lausanne, Tél. 46.93. P 12243 L

A vendre
4 porcs
 de 4 à 5 mois, bons pour la montagne.
 S'adresser à **Jules Rusca, La Tour de Tréme.**

Vente de propriété

par voie de soumission.
 On offre à vendre par voie de soumission les art. Nos 1350, 1351, 1352a, 1349aabb, 1349c, 1386ba, 1363b, 1363a, 1362b du cadastre de la commune de Broc.
 Ces immeubles, situés au centre de la localité industrielle de Broc, comprennent une **grande maison d'habitation, grange, écurie, étables à porcs, remise, jardins, pré et place**, le tout d'une contenance de 3326 mètres carrés.
 Favorables conditions de paiement.
 Pour tous renseignements, s'adresser à **M. Jean Frioud à Bulle**, où les soumissions seront reçues jusqu'au **lundi 30 mai 1921, à 6 heures du soir.**
 Pour les exposants : **Jean Frioud.**

Maison CHARRIÈRE & Cie
Instruments de Musique
BULLE
 Choix superbe de
PIANOS NEUFS
 de premières marques, garantis cinq ans, à des prix extrêmement avantageux, depuis Fr. 1400, viennent d'arriver.
 Facilité de paiement — Escompte au comptant.
 Visiter nos magasins de préférence les jeudi et samedi.

A VENDRE plusieurs
génisses
 de 10 à 20 mois, pie noires étoilées. Bonne ascendance.
 Même adresse
un vélo
 d'occasion.
 S'adresser à **Publicitas S.A., Bulle, sous P 1811 B.**

On cherche
une jeune fille
 de confiance pour aider au ménage et au commerce.
 S'adresser, sous P 1794 B, à **Publicitas Bulle.**

A vendre
8 porcelets
 de 7 semaines, chez **Mme Vve Wissmuller, en Derdin, Bulle.**

Pour cause de départ,
à louer un logement
 chez **Henri TERCIER, aux Granges, La Tour.**

A louer
la première fleurie
 de la gîte des Corbes près du Paquier.

A VENDRE
quelques porcs
 de 11 semaines.
 S'adresser à **G. Jollet, La Tour-de-Tréme.**

A LOUER
chambre meublée
 avec pension.
 S'adresser à **Publicitas S.A., Bulle.**

On demande
à louer, pour 2 mois d'été, chalet meublé pour petite famille, dans les environs de Bulle ou dans la direction de Grandvillard ou de Charmey.
 S'adresser à **Publicitas S.A., Bulle.**

A vendre
une jeune vache
 reportante, pie-noire, on à échanger contre des génisses pie-rouges.
 S'adresser à **M. Menoud Caillybte, à Sommentier.**

Les personnes qui pourraient avoir en leur possession du
matériel de voiturier
 tel que harnais ou autres objets de voiturage, charriage, outils divers, etc., appartenant à **Joseph RENEY, voiturier, à Bulle**, sont invitées à les rendre dans le plus bref délai, pour qu'ils puissent être exposés à la vente qui aura lieu prochainement à Bulle.

On cherche pour de suite un
apprenti lapissier
 chez **M. Brodard, Ameublements, Bulle.**

A vendre maison
 d'habitation avec belle forge, non meublée au rez-de-chaussée, grange, remise et écurie, sise au milieu du grand village industriel de Vaulruz, et en bordure de la route cantonale Vevey-Bulle. — Affaire avantageuse pour preneur actif. Prix très abordable.
 S'adresser à **M. Pierre TERCIER, sous le Briet, à Vuadens.**

A vendre
 une
nichée de beaux porcs
 de 10 semaines, au choix, chez **GAPANY Frères, Bulle.**

A VENDRE
de beaux porcs
 de 14 semaines chez **François Sottas, à la Tréme, Bulle.**



C'est un vrai plaisir d'écurer le carrelage de ma cuisine et d'en admirer les dalles, depuis que je possède la KRISTIT!

